

# Suivi de la qualité des cours d'eau (Agenda 21 Action A.1.07) - Prospection 2009

Le suivi de la qualité des cours d'eau continue et une nouvelle campagne d'études s'est déroulée au printemps 2009 qui vient donc compléter celle de l'année précédente.

Le principe est le même et reproductible chaque année sur 3 ans (2008 à 2010). Sur les 5 stations déjà identifiées en 2008, des prélèvements IBGN et IBMR ont été réalisés dans le cours d'eau afin de suivre l'évolution de la qualité des eaux du bassin versant de l'ARDENNE.

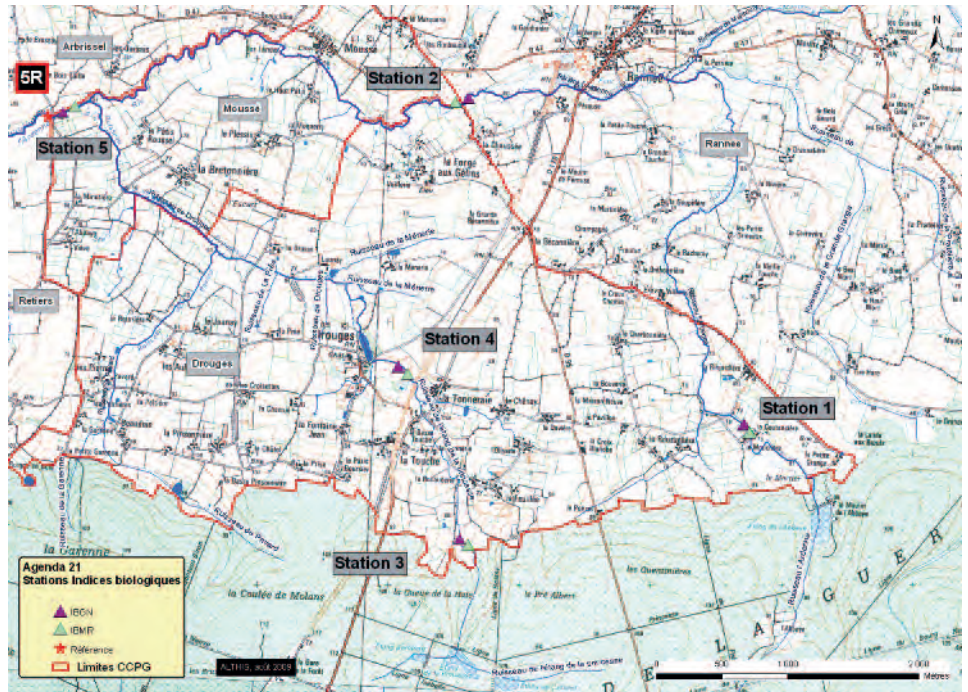
Pour mémoire, les deux indices utilisés mettent en avant la qualité globale des cours d'eau à partir de l'échantillonnage des invertébrés présents (IBGN) ou des végétaux recensés (IBMR).

Les enfants des classes de primaire de la communauté de communes, toujours au rendez-vous, ont été sensibilisés à nouveau à la richesse « cachée » de nos cours d'eau. Les écoles de VISSEICHE (CE2, CM1 et CM2), de La GUERCHE (Grande Section, CP), PROVIDENCE (Grande Section), BRISOU PELLEN (CP) et celles de MOULINS et DROUGES, ont répondu présent à l'appel.



L'association CABANE de la Selle Guerchaise a, en plus d'encadrer les enfants, mis en place des ateliers-découverte pratiques qui ont permis aux enfants de découvrir la vie des ruisseaux (atelier pêche, détermination faune/flore) tout en leur donnant des bases sur le fonctionnement complexe de ces écosystèmes fragiles.

Les talents de pêcheurs d'eau douce de certains élèves ont permis de trouver un large panel d'espèces dans les cours d'eau du Pays Guerchais. Les filets étaient bien remplis !



Localisation des stations de prélèvement

Le cabinet ALTHIS (en charge du suivi scientifique de l'action) a complété l'échantillonnage des enfants tout en expliquant la biologie des espèces les plus communes retrouvées.



La carte des résultats sera remise à chaque classe et expliquée en cours en les comparant aux résultats de l'année précédente.

Les ruisseaux du Pays Guerchais, même s'ils forment des entités banales, communes du paysage, sont des milieux fragiles et souvent perturbés par les activités humaines, qu'il faut absolument préserver. Le renforcement des lois européennes et françaises et les mesures prises pour améliorer leur qualité vont dans ce sens. La prise en compte de la richesse des cours d'eau et de la nécessité de les protéger, ainsi que la mise à disposition des connaissances dès le plus jeune âge par des actions encadrées et suivies comme celles de la CCPCG, permettent de donner des bases solides et équilibrées aux futurs acteurs de notre développement.